

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Evolution des activités et des quantités autorisées sur un site ICPE déjà autorisé.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Paprec Sud-Ouest

Nom, prénom et qualité de la personne

Frédéric POUS

habilitée à représenter la personne morale

Directeur

RCS / SIRET

5 1 1 8 6 7 3 2 7 0 0 1 1 2

Forme juridique

SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1a	Evolution des tonnages et volumes autorisés: - Rubrique 2718: passage de 40 t à 50 t à un instant T; - Rubrique 2714: passage de 1030 m3 à 1525 m3 - Rubrique 2716: passage de 570 m3 à 550 m3; - Rubrique 2713: passage de 50 m² à 30 m².

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Évolution d'activité sous la rubrique 2718;

Augmentation du tonnage de déchets dangereux stockés à un instant T qui passe de 40 t à 50 t.

La plateforme de stockage de bennes qui était composée de mâchefers d'incinération de déchets non dangereux a été couverte de terre végétale et constitue désormais une plateforme paysagère.

Deux des trois piézomètres existants sur le site seront supprimés et quatre nouveaux seront installés afin d'assurer une meilleure surveillance de la qualité des eaux souterraines.

Aucune démolition n'est prévue dans le cadre du projet.

#### **4.2 Objectifs du projet**

La réorganisation des stockages de déchets sur le site Paprec Sud-Ouest à Laroque d'Olmes fait suite au changement d'usage de la plateforme en mâchefers d'incinération de déchets non dangereux. En effet, cette plateforme sur laquelle étaient entreposées les bennes, a été transformée en plateforme paysagère afin de répondre à la réglementation en vigueur ainsi qu'aux problématiques environnementales auxquelles était confronté le site.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

La phase travaux du projet a consisté à la couverture de la plateforme mâchefer.

Quatre nouveaux piézomètres ont également été installés en octobre 2021 à différents endroits du site pour assurer une meilleure surveillance de la qualité des eaux souterraines.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Les activités autorisées sur le site Paprec Sud-Ouest à Laroque d'Olmes restent inchangées. La réorganisation des stockages entraîne:

\_L'augmentation de la quantité des déchets dangereux stockés sous la rubrique 2718. Elle passe à 50 tonnes contre 40 actuellement autorisées;

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La demande d'examen au cas par cas actuelle est réalisée dans le cadre d'un porter à connaissance de modifications apportées à l'arrêté préfectoral d'autorisation du 30 avril 2001 et l'arrêté préfectoral complémentaire du 18 décembre 2009.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Tonnage à un instant T de déchets dangereux autorisé rubrique 2718	40 t
Tonnage à un instant T de déchets dangereux souhaité rubrique 2718	50 t
Volume de stockage à un instant T de déchets autorisé rubrique 2714	1 030 m3
Volume de stockage à un instant T de déchets souhaité rubrique 2714	1 525 m3
Volume de stockage à un instant T de déchets autorisé rubrique 2716	570 m3
Volume de stockage à un instant T de déchets souhaité rubrique 2716	550 m3
Surface de stockage à un instant T de déchets autorisée rubrique 2713	50 m²
Surface de stockage à un instant T de déchets souhaitée rubrique 2713	30 m²

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

ZI du Moulin d'Enfour  
09600 Laroque d'Olmes

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 1° 5 2' 4 8 " E Lat. 4 2° 5 8' 5 7 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le site de Paprec Sud-Ouest est autorisé par un arrêté préfectoral d'autorisation du 30 avril 2001 modifié par arrêtés préfectoraux complémentaires des 20 juin 2006, 18 décembre 2009, 11 mai 2016 et 1er août 2016. Les activités exercées concernent les déchets non dangereux provenant des industriels (transit, tri et regroupement), les déchets de papiers/cartons (transit, tri et regroupement), le bois (transit, tri, regroupement et broyage) et les déchets dangereux (transit, tri et regroupement).

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes ne se situe pas dans une ZNIEFF de type I ou de type II.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes ne se situe pas dans une zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes ne se situe pas dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes ne se situe pas sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes ne se situe ni dans un parc national, ni un parc naturel marin, ni dans une réserve naturelle nationale ou régionale, ni dans une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Laroque d'Olmes sur laquelle est implanté le site de Paprec Sud-Ouest, n'est pas concernée par un plan de prévention du bruit arrêté ou en cours d'élaboration.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes ne se situe pas dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, ni dans un monument historique ou ses abords ou dans un site patrimonial remarquable.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes ne se situe pas dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Laroque d'Olmes, sur laquelle est implanté le site de Paprec Sud-Ouest, est couverte par un PPRN pour les risques inondations, mouvements de terrain et cavités souterraines, approuvé le 07/07/2008. Le site de Paprec Sud-Ouest ne se trouve pas dans une zone d'aléa. La commune de Laroque d'Olmes n'est pas couverte par un PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes ne se situe pas dans un site ou sur des sols pollués.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes ne se situe pas dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes ne se situe pas dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes ne se situe pas dans un site inscrit.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à plus de 4 km au Sud Est du site de Laroque d'Olmes (FR7301822-Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste). Le projet ne se situe donc pas dans ou à proximité d'un site Natura 2000.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche se situe à environ 500m à l'Est du site de de Laroque d'Olmes (730030522, Réseau hydrographique du Touyre entre Montferrier et Lérans). Le projet ne se situe donc pas d'un site classé.

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités du site de Laroque d'Olmes n'engendrent pas de prélèvement d'eau. Le site est relié au réseau public d'adduction d'eau potable et l'eau consommée est utilisée pour les usages domestiques (sanitaires).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités du site de Laroque d'Olmes n'impliquent pas de drainages ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le développement des activités du site de Laroque d'Olmes n'est pas excédentaire en matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le développement des activités du site de Laroque d'Olmes n'est pas excédentaire en matériaux.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes est existant et se situe dans une zone industrielle. Les travaux de réaménagement de la plateforme en "mâchefers" et d'implantation de nouveaux piézomètres n'ont pas entraîné d'impacts supplémentaires.  Par conséquent, la réorganisation des activités envisagé n'entraînera pas de perturbations ou de destructions de la biodiversité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes n'est pas situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000.



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes n'engendre pas la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes n'est pas concerné par des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes se situe en dehors des zones à risques naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes n'engendre pas et n'est pas concerné par des risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic maximum sur le site prévu dans le cadre de l'activité du site de Laroque d'Olmes est de 28 camions en entrée et en sortie par jour. Ce flux a considérablement diminué depuis 2001 suite aux différentes réorganisation du site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site de Laroque d'Olmes est déjà autorisé à exploiter des activités de gestion des déchets. Les sources de bruit associées aux développements des activités sont déjà existantes sur le site et concernent principalement le trafic de véhicules et engins. De plus, le site se situe au sein d'une zone industrielle et le voisinage direct du site n'est pas sensible.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les déchets reçus sur le site de Laroque d'Olmes ne sont pas susceptibles d'émettre des odeurs ou d'être à l'origine de nuisance olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'exploitation du site de Laroque d'Olmes ne génère pas de vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'exploitation du site de Laroque d'Olmes n'engendre pas et n'est pas concerné par des émissions lumineuses.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les modifications envisagées sur le site n'impliquent pas de modification sur la gestion des eaux. Le réseau sur le site est de type séparatif avec des évacuations distinctes en fonction des rejets. Les infrastructures de traitement des eaux (réseau d'eaux pluviales, débourbeur-déshuileur, puits sec) sont existantes et dimensionnées pour la gestion des eaux pluviales.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site génère, de par son activité, des déchets qui proviennent majoritairement du nettoyage et du curage des séparateurs à hydrocarbures. Ces déchets sont éliminés par une filière autorisée</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités du site de Laroque d'Olmes ne sont pas susceptibles de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel archéologique et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités sont réalisées sur un site ICPE existant déjà autorisé. Aucune modification ne sera engendrée par le projet sur les activités humaines.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La réorganisation des activités sur le site de Laroque d'Olmes n'engendreront pas d'impact significatif et/ou supplémentaire sur l'environnement.

Les zones d'activités sont entièrement imperméabilisées, il n'y a donc pas de pollution des sols. L'activité déchets dangereux se déroule sous un bâtiment. Le broyeur bois est équipé d'une alimentation en eau permettant d'humidifier les éléments au cours des campagnes de broyage. De plus, les campagnes de broyage ne sont réalisées que par vent faible.

Un système de gestion des eaux pluviales de toitures et de voiries ainsi que des eaux potentiellement polluées est en place sur le site afin de limiter l'impact de l'installation sur l'eau.

Le présent examen au cas par cas est joint à un porter à connaissance qui détaille, dans sa maîtrise des impacts du projet sur l'environnement, toutes les mesures et caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine.

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site de Paprec Sud-Ouest à Laroque d'Olmes est déjà autorisé pour des activités de transit, regroupement, tri de déchets dangereux, de déchets non dangereux provenant des industriels, des déchets de papiers/cartons et de de broyage de bois. Le projet consiste à réorganiser les différentes activités exercées sur le site en entraînant une augmentation du tonnage instantané de déchets dangereux et volume de déchets de papiers/cartons et bois.

Le projet n'aura pas d'impact supplémentaire sur l'environnement et des mesures seront prises pour prévenir tout incident. Les modifications envisagées peuvent donc être considérées comme non substantielles.

#### 8. Annexes

##### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Laroque d'Olmes

le,

25/01/2022

Signature





**ANNEXE 1**

Informations relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de  
l'environnement

## Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER  
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

#### Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

#### Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio  
n

Nom de la voie

Code postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

#### Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

Prénom

Qualité

Tél

Fax

Courriel

@

**En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.**





**ANNEXE 2**

Plan de situation au 1/ 25 000



**ANNEXE 3**

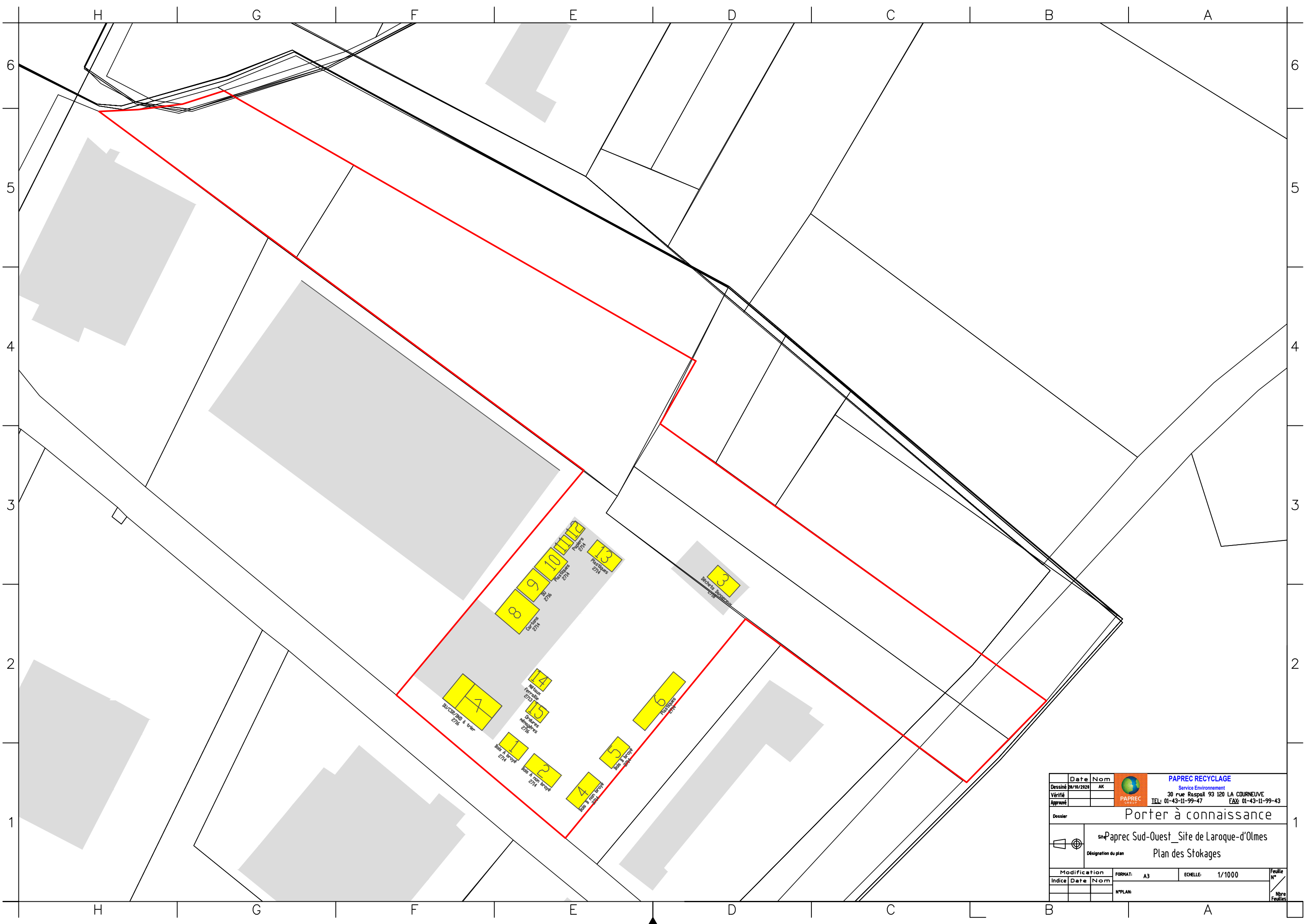
## Photographies de la zone d'implantation





Photographies aériennes du site - 2019

**ANNEXE 4a**  
Plan des stockages



Date		Nom		 <b>PAPREC RECYCLAGE</b> Service Environnement 30 rue Raspail 93 120 LA COURNEUVE TEL: 01-43-11-99-47 FAX: 01-43-11-99-43
Dessiné	28/10/2028	AK		
Vérifié				
Approuvé				
Dossier				Porter à connaissance
 Désignation du plan				snc Paprec Sud-Ouest_ Site de Laroque-d'Olmes Plan des Stokages
Modification		FORMAT:	ECHELLE:	Feuille N°
Indice	Date	Nom	1/1000	
N°PLAN:				Nbre Feuilles

**ANNEXE 4b**  
Tableau des stocks



N° ilot	Déchets	Rubrique ICPE	Surface (m <sup>2</sup> )	Hauteur (m)	Volume (m <sup>3</sup> )	Densité (t/m <sup>3</sup> )	Tonnages arrondis (t)	Conditionnement
1	Bois A broyé	2714	40	3	120	0,17	20	Vrac
2	Bois A non broyé	2714	55	3	165	0,23	38	Vrac
3	Déchets dangereux	2718	50	2	100	0,5	50	Vrac
4	Bois B non broyé	2714	55	3	165	0,17	28	Vrac
5	Bois B broyé	2714	45	3	135	0,23	31	Vrac
6	Plastiques	2714	100	3	300	0,8	240	Vrac
7	DU	2716	40	2	80	0,8	64	Vrac
	CSR	2716	60	2	120	0,26	31,2	Vrac
	DND	2716	60	2	120	0,8	96	Vrac
8	Papiers/cartons	2714	100	2	200	0,85	170	Vrac
9	DU	2716	56	3	168	0,8	134	Vrac
10	Plastiques	2714	56	3	168	0,8	134	Vrac
11	Papiers/cartons	2714	20	3	60	0,8	48	Vrac
12	Papiers/cartons	2714	20	3	60	0,8	48	Vrac
13	Plastiques	2716	50	3	150	0,8	120	Vrac
14	Métaux/Ferraille	2713	26,4	2,2	58,08	0,25	15	Benne
15	Ordures ménagères	2716	26,4	2,2	58,08	0,28	16	Benne

**ANNEXE 5**

Plan des abords du projet au 1/ 4 000



Plan des abords du projet au 1/4000 - 2019